



AMAP « A la Bonne Franckette des Buers »

Association loi 1901

Contrat d'Engagement Mutuel

Volailles et Œufs - Saison Automne Hiver 2021 2022

Blog : alabonnefranckette.informethique.org

Ce contrat est organisé par l'AMAP « A la bonne Franckette » des Buers et est régi par les statuts et le règlement intérieur de l'Association. L'adhérent s'engage à respecter le présent contrat, les statuts et le Règlement Intérieur.

Il est établi entre :

Le dénommé Producteur

Le Dénommé Adhérent :

Julien MALLEVAL GAEC des trois oies
Le Teilloux
69490 ST ROMAIN DE POPEY

Nom
Prénom :
Adresse :

ENGAGEMENT RECIPROQUE :

Le producteur s'engage à fournir un panier de volailles et d'œufs issus de son exploitation une fois par mois; et à mener son exploitation de manière raisonnée afin de respecter au mieux la nature et l'environnement (limiter au maximum l'utilisation d'engrais chimiques en favorisant l'épandage des fumiers et lisiers de l'exploitation pour fertiliser les sols; traitement des eaux blanches au moyen d'un filtre à roseaux, gestion économique de l'eau).

L'agriculteur s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la quantité et la qualité des produits prévus. Deux types de paniers sont proposés:

* Œufs chaque dernier lundi du mois : par 6 à 1.80 € - par 12 à 3.50 €

* Poulet chaque dernier lundi du mois : - moyen de 2 Kg (poids moyen)

- gros 3 Kg (poids moyen) au prix de 8,80 € le Kg

* Dinde : environ 3,500 kg ou 6 Kg pièce à 14,20€ le Kg

* Pintade : environ 2 Kg pièce à 11 € le kg

* Canard : environ 2 à 4 Kg pièce à 10,20 € le Kg

* Oie : environ 4.5 Kg pièce à 14,50 € le Kg

* Panier plats cuisinés à 16,40 € au choix : (poulet aux écrevisses, coq au vin, pintades aux cèpes, agneau à l'estragon ...), terrine d'agneau, rillettes d'agneau, mousse de foie, foie confit etc ...

Le membre adhérent s'engage à acheter un minimum de 2 poulets dans la saison en acceptant les conséquences d'aléa climatiques ou autres pouvant avoir un impact sur la qualité ou la quantité de produits dans le panier.

CALENDRIER :

Les parties s'engagent à respecter le calendrier qu'elles auront préalablement défini

MODALITES DE LIVRAISON:

Les livraisons sont effectuées exclusivement au Centre Social des Buers, 17 rue P.J Proudhon, les lundis soir de 18h à 19h30. Toutefois en accord avec le producteur, le C A peut modifier exceptionnellement le lieu, le jour ou l'horaire de livraison.

	6 œufs	12 œufs	Moyen poulet 16 €	Gros poulet 24 €	Pintade 18 €	Canard 25 €	Dinde 3,5 kg 45 €	Dinde 6 kg 75 €	Oie 54 €	Plats Cuisinés 16€40	
Lundi 22 novembre 2020											
Lundi 20 décembre											
Lundi 24 janvier 2022											
Lundi 21 février 2022											
Lundi 28 mars 2022											
Lundi 25 avril 2022											
Sous total	€	€	€	€	€	€	€	€	€		
Total commande	€										
Réajustement précédent contrat :			€	Montant dû :						€	

Le règlement par chèque se fait à l'ordre de la Gaec des 3 oies

Possibilité de payer en 4 fois (Montant total du contrat divisé par 4)

Ch N° banque montant € Débité début de contrat

Ch N° banque montant € Débité début décembre

Ch N° banque montant € Débité début janvier

Ch N° banque montant € Débité début février

Un réajustement sera effectué à la fin du contrat.

Date :

Signature de l'adhérent

Signature du producteur